



Newsletter N°22

Le 22 janvier 2016

Bonjour [civil] [prénom] [nom]

Tout d'abord, tout le bureau se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères, de paix, joie, patience et vigilance.

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre.

Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site :

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...  
*dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis en rouge, il suffit de cliquer dessus.*

- La commune de Comiac est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, intégrée dans la nouvelle commune de **Sousceyrac en Quercy**, qui regroupe aussi les communes de Calviac, Lacam d'Ourcet, Lamativie et Sousceyrac. Dans ses vœux du 8 janvier, le maire, Monsieur Laborie ; a précisé que la nouvelle commune était la soixantième commune en superficie. Il a aussi indiqué que les 3 éoliennes de la commune du parc de la Luzette seraient en fonctionnement en avril 2016. Lire l'article dans [La Dépêche](#) du 12 janvier. Espérons que les investisseurs de Sousceyrac ne seront pas victimes de l'arnaque à l'éolien : lire l'article dans [Le Parisien](#) du 21 janvier. Dans cet article on explique que les rendements à 7% doivent alerter sur le risque d'arnaque ; heureusement à la Luzette, le [rendement garanti](#) n'est que de 6% ! Voir le journal de 13h de [France 2](#) du 21 janvier (*le sujet est traité 4mn après le début*)
- Comme nous l'avons indiqué dans la news N° 21, [la CSPE](#), a augmenté de 15% au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cela se traduit par une augmentation de 3€ pour 1 000KWh. Mais si EDF voulait être à l'équilibre entre le prix forfaitaire acheté pour les énergies renouvelables et le prix de vente au consommateur, il faudrait que la CSPE pour 1 000KWh soit de 27€ au lieu de 18 €. Cela explique pourquoi EDF fait du forcing pour installer, lui-même, des éoliennes et pourquoi EDF est sorti du Cac 40!
- En étudiant attentivement le site de [RTE](#), on s'aperçoit, au jour le jour, que lorsqu'il y a du vent, la production des éoliennes sert en partie à l'exportation, en partie au pompage pour remonter l'eau dans les barrages.
- Lu dans le "Journal du Centre" du 16 janvier : **Une société d'éoliennes déboutée en mars 2014 attaque l'État qui voulait protéger le prieuré de La Charité..** [lire la suite](#)

- **A suivre : en février, la FED sera reçue par les experts de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) pour présenter les témoignages des riverains des parcs éoliens (études sur les nuisances et les infrasons)**

Notre association doit continuer et pour cela nous avons besoin d'adhérents

**vous trouverez le bulletin d'adhésion 2016 en format [pdf sur le site](#)**

Merci encore de ce que vous pourrez faire pour nous aider; n'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis.

Bien cordialement pour le bureau

**Gilles Forhan,**

**secrétaire APPGE**

[appge-comiac@laposte.net](mailto:appge-comiac@laposte.net) 06.43.80.15.87

site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

pour vous désabonner : [Veillez me retirer de votre liste de diffusion](#)